

EN RÉSUMÉ

VERS QUELS METIERS ?

- Eleveur, entraîneur de chevaux de sport, de course...
- Salarié d'un centre équestre
- Responsable d'élevage, haras privé
- Responsable d'une écurie de course, de concours
- Moniteur d'équitation

PRÉREQUIS, CONDITIONS D'ACCES

- Entrée 2nde Pro AH : après une classe de 3^{ème} générale ou technologique
- Entrée en 1^{ère} Bac PRO CGEH : après un CAP ou Bac sur dérogation
- Niveau galop 5
- Transmettre un dossier de préinscription complet

EXAMEN

BAC PRO CGEH : sous forme de contrôle continu en cours de formation et d'épreuves terminales, il est délivré si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20.

Le Bac Pro CGEH est un diplôme (niveau 4) délivré par le Ministère de l'Agriculture

POURSUITES D'ÉTUDES

- BPJEPS
- CS Education et travail des jeunes équidés
- Certification professionnelle groom-équin
- BTSA ACSE, BTS PA
- Licence pro

QUELQUES CHIFFRES

Promotion 2019

- Réussite examen : 14/16 (88%)
- Persévérance : 89%
- Taux d'emploi à 6 mois : 83% dont 70% dans le secteur hippique / 25% poursuite d'étude

TARIFS

- Consultables sur le site internet de la MFR

ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous consulter pour étudier votre projet



SITE DE FORMATION

MFR BOURNEZEAU

02 51 40 71 19

mfr.bournezeau@mfr.asso.fr

www.ecole-cheval-vendee.com

BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE

sur
3 ans

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

DUREE

Semaines

- 2nde : 16 semaines en centre formation
- 1^{ère} : 17 semaines en centre de formation + 3 semaines de mobilité
- Term : 18 semaines en centre de formation

RYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2 semaines en entreprise

STATUTS

- Stagiaire
- Apprentissage jusqu'à 30 ans

RNCP : N°14032

Certif info : N°76313

Code du diplôme : 40321211

Code vœux affelnet : F8511124

LA FORMATION EN ENTREPRISE

L'entreprise est le lieu essentiel des apprentissages pratiques. Pour que le temps en entreprise permette le développement des compétences inhérentes aux attendus de la formation, l'entreprise doit remplir certaines conditions en fonction de l'année de formation (un document présentant la formation en entreprise est transmis une fois l'inscription validée).

- Statut stagiaire : un stage ne peut pas dépasser 12 semaines par année scolaire dans la même entreprise
- Statut apprenti : avec le statut apprenti, une seule entreprise est fréquentée pendant les années de formation - statut salarié (5 semaines de congés par an).

LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

Enseignements professionnels

- Zootechnie équine, travail du cheval à pied et monté
- Hippologie
- Gestion des surfaces
- Gestion des bâtiments
- Connaissance de la filière équine
- Gestion de l'entreprise hippique
- Approche globale d'une entreprise équine
- Organisation et participation à des événements équestres internationaux (CCI***** de Pau, CCI de Bazoges en Pareds, participation aux young breeders...)

Enseignements généraux

- Français
- Anglais
- Connaissance du monde contemporain
- Mathématiques
- Informatique
- Biologie-écologie
- Physique-chimie
- Education physique et sportive
- Education socioculturelle
- Communication

Mobilité internationale

Mobilité de 3 semaines pendant la formation avec le programme ERASMUS + (sous réserve de l'accord de l'agence ERASMUS +).

Possibilité d'une mobilité après la formation ou pendant les vacances estivales avec le programme ERASMUS + (sous réserve de l'accord de l'agence ERASMUS +).